



Fondation Rurale
de Wallonie

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

Commune de La Bruyère



Le 26 mars 2025

Réunion CLDR

Le 11 mars 2025, à l'Administration communale

Compte-rendu synthétique de la rencontre

Participants :

- Pour la CLDR de La Bruyère :
 - Membres citoyens (14/33) : Dominique ARMAND, Jan BILLEKENS, Guillaume BRILLOT, Rosaria COCINA, Geoffray DELHOTTE, Katherine DEMIN, Françoise GERON, Christophe GOFFARD, Natacha HAUPTMANN, Xavier METENS, Laure-Anne MINSART-ARTOISENET, Stéphanie PYNNAERT, Philippe TONNEAU, David WIART
 - Membres élus (4/10) : Yves DEPAS (PRESIDENT), Perline FALLAIS, Michel JANCQUART, Didier METENS
- Pour l'Administration communale : Fabrice LAMBOTTE (Agent relais)
- Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Marie BURETTE, Diane COLSON

Excusés :

- Pour la CLDR de La Bruyère
 - Membres citoyens (11) : Guillaume ANDRE, Gaël BOSCHMANS, Louise BOUCHAT, Cédric DE RYCK, Nadine DE ROY, Monique FRAITURE, Fabian FREMAL, Bruno GERARD, Anne RIGOLET, Philippe SOUTMANS, Aline VERBIST
 - Membres élus (1) : Régine BAUDOUIN

Annexe :

- Annexe 1 : Présentation PPT
- Annexe 2 : Documents du Rapport annuel

Ordre du jour

1. Introduction et approbation du compte-rendu de la réunion CLDR du 18 juin 2024
2. Rapport annuel et état d'avancement des projets
3. Exercice participatif projets mobilisateurs
4. Divers

1. Introduction et approbation du compte-rendu de la réunion de la CLDR du 18/06/2024

Yves Depas accueille les membres de la CLDR.

La CLDR approuve le compte-rendu du 18/06/2024.

2. Rapport annuel et état d'avancement des projets

La Rapport Annuel 2024 de l'Opération de Développement Rural est présenté de manière différente cette année. En effet, les membres sont invités à répondre à un **quizz live avec l'application Kahoot afin de découvrir les avancées des différents projets en 2024 de manière ludique**. Les questions-réponses se trouvent dans la présentation en « Annexe 1 – Présentation PPT » et les documents du rapport annuel 2024, reprenant tous les projets, se trouvent en « Annexe 2 – Documents du rapport annuel ».



Projets en cours en développement rural ayant suscité des questions/ remarques lors du quizz :

• Projet 2.1 Reconvertir l'ancienne maison communale en maison multiservices

→ La Commune est à la recherche d'une opportunité pour pouvoir refaire la toiture et l'isolation. La Commune négocie avec la Province car la garde médicale est à destination de plusieurs communes (34 médecins sur place qui se relaient– ils envisagent aussi de faire la garde médical la semaine).

→ Dans la fiche-projet, l'idée de départ était de créer une maison multiservices. Le bâtiment, avec ses fonctions actuelles peut-être qualifié de multiservices, même si il n'a pas fait l'objet d'une subvention en DR.

→ Questions/ remarques de la CLDR :

- Y aura-t-il un extérieur pour la crèche ?

→ Oui c'est prévu à l'arrière du bâtiment. La visite avec l'ONE et les pompiers a déjà eu lieu. La Commune attend le plan financier des personnes souhaitant ouvrir la crèche.

- Il y a aussi un poste de police au rez-de-chaussée près de la pharmacie.

- Les séniors pourront-ils garder leur local ?

→ Oui dans l'ancienne salle du conseil.

- Qu'en est-il de l'activation de cette fiche-projet ?

→ La Commune est à la recherche d'une opportunité pour pouvoir refaire la toiture et l'isolation

• Projet 2.02 Aménager le cœur de village de Rhisnes et mettre en valeur le patrimoine local

→ La place de Rhisnes a reçu un subside de 86 000 euros (« Cœur de village »), mais la Commune n'a pas encore reçu d'instruction concernant l'utilisation de ce subside.

→ De l'ilot central jusqu'au bâtiment de l'ancienne maison communale : les pavés seront refaits.

→ Aménagements prévus : l'ilot central ne sera plus minéral + travail sur la mobilité + garder le jeu de balle + plus de stationnement pour le poste médical et au cas où il y aurait une crèche il faudra plus de places.

→ Questions/ remarques de la CLDR :

- La réflexion sur l'aménagement de la place de Rhisnes se fera de manière participative?

→ Oui, on vous propose une réflexion globale sur l'espace public (voir point 3 plus bas) car plusieurs espaces publics vont être revus dans les prochaines années.

• Projet 2.08 Restructurer le cœur de village d'Émines (rue de Rhisnes)

→ Une portion surélevée, avec un plateau zone partagée (la voirie et le trottoir seront au même niveau) : cette portion s'étend de la place Serge Dauginet jusqu'à la sortie de l'école. La cyclopiétonne va se prolonger jusqu'à cet endroit-là. Il n'y aura pas de casse vitesse.

→ L'idée est de recréer un centre villageois : placette devant le centre sportif + plateau zone de rencontre. Sur toute la largeur, les trottoirs et la voirie auront la même teinte. Les trottoirs seront définis par des potelets. Il y aura des zones dépose minute aux abords de l'école. Le parvis de l'église sera refait ainsi que le trottoir qui jouxte la placette. Le plateau sera surélevé de 20 cm.

→ Le projet a été validé par la Région Wallonne. L'auteur de projet est désigné, les travaux se feront prochainement.

→ Questions/ remarques de la CLDR :

- Il n'y aura plus de chicanes ?
→ Non.

• Projet 3.05 Développer de petites infrastructures communautaires



- Il s'agit de trois plaines de jeux subsidiées en Développement Rural, qui sont venues s'ajouter aux trois plaines de jeux déjà installées par la Commune sur fonds propres (Bovesse, Villers-Lez-Heest (appel à projet provincial) et devant la bibliothèque à Meux).
- Les travaux ont eu lieu en 2024.
- Possibilité de plaine de jeux à Saint Denis : à l'école communale du côté des maternelles. La journée la plaine de jeux pourrait servir aux enfants de l'école, et la barrière serait ouverte le soir et le weekend pour les familles. La Commune a eu des contacts avec l'école à ce sujet. Le club des jeunes financerait le projet, la Commune attend leur retour. Il n'y a pas d'autre endroit identifié qui pourrait accueillir une plaine de jeux à Saint Denis.
- Questions/ remarques de la CLDR :
 - Plaine de jeux à Saint-Denis : il faudra penser au contrôle social aussi.
 - Parc des Dames Blanches : le revêtement de la plaine de jeux est cabossé, il y a des flaques d'eau.
 - La Commune ira voir pour y remédier.

Projets/ questionnements hors projets subsidiés en développement rural :

- **Parc des Dames Blanches :**
 - Questions/ remarques de la CLDR :
 - Vendredi la barrière du parking était fermée après 17h.
 - L'alarme se déclencheait régulièrement à l'administration communale. Depuis, la Commune ferme la barrière. Il est prévu un parking hors de l'enceinte du parc avec accès continu, près de la plaine de jeux.
 - CLDR : Il serait utile d'installer un panneau pour communiquer au public que la barrière est fermée à partir de 17h.
- **Gare de Bovesse :**
 - La Commune avait décidé de mettre la voirie à 50 km/heure, mais la Région Wallonne a demandé de remettre à 70 km/heure car c'est une voirie régionale qui doit être à 70.
 - Questions/ remarques de la CLDR :
 - Qu'en est-il des accidents ? Ne sont-ils pas pris en compte ?
 - Il y a eu peu d'accidents, mais il n'y a que les constats d'accidents par la police qui sont comptabilisés, pas les constats à l'amiable. La Commune a investi 10 000 euros pour l'ajout de lampes.
 - CLDR : Y a-t-il une corrélation entre les accidents et les travaux et déviations sur l'autoroute ? Non.
 - Au niveau du SPW Mobilité il y a peu de budget donc ils doivent faire des choix, et d'autres endroits sont bien plus dangereux qu'ici.
 - Ne pourrait-on pas créer un tunnel ou un pont ?
 - La Région Wallonne n'a pas validé les idées de chemin piédestre en dessous du train à cause de problèmes techniques et du coût. De plus, ils estiment que les gens ne l'utiliseront pas car les gens continuent tout droit et traversent.
- **Question des inondations :**
 - Questions/ remarques de la CLDR :
 - Niveau inondations, beaucoup de riverains ont apporté des corrections pour éviter que l'eau n'arrive jusque dans leur maison, la Commune pourrait organiser un petit remerciement.
 - Tout le monde doit être partenaire, la Commune a mis des fascines, les agriculteurs doivent aussi faire leur part et les propriétaires aussi. Il y a un projet de créer un lotissement avec 5 terrains, la Commune a obligé la construction d'une zone d'immersion temporaire, qui va protéger les habitants face à la gare. Il y aura cinq zones d'immersion temporaires au total. Le fonctionnaire délégué



- a dit que la Commune a fait beaucoup à ce niveau, comparé à d'autres communes.
- La protection contre les inondations est la responsabilité de tous. Les terrasses carrelées et les piscines sont des problèmes.
 - Une communication pourrait être faite concernant ce que les riverains ont mis en place, ce que les agriculteurs ont fait, et ce que la Commune a fait.
 - A l'entrée de Warisoulx quand on vient de Villers-Lez-Heest, le champ est souvent inondé.
 - Un bureau d'études a présenté des solutions au Collège : un fossé sera fait avec une traversée sous voirie et des fascines. La Commune rentre en négociation avec le fermier à ce sujet.
 - Pourquoi la Commune intervient à Warisoulx sur un champ inondé mais privé ? La Commune a-t-elle octroyé trop vite des terrains à bâti ?
 - L'eau arrive par ruissellement et traverse 5 à 6 terres différentes avant d'arriver aux maisons, les propriétaires des terres se rejettent la faute. En tant que responsable politique, la Commune fait ce qu'il faut pour tenter d'éviter les inondations des maisons. À l'époque il ne fallait pas consulter les axes de ruissellement (à partir de 2021 il y a obligation de les consulter). Depuis 2021, le décret Borsus impose des réglementations et des demandes dans les permis s'il s'agit d'axes de ruissellements.
 - La Commune s'occupe également de curer les fossés le long des voiries. Certains fossés doivent être curés par les riverains, mais ils ne le font pas, donc la Commune écrit/ sensibilise, puis finalement s'en occupe car il faut que ce soit fait.
 - La zone de plan de secteur est très restrictive : même s'il s'agit d'une zone d'habitat avec un axe de ruissellement, il n'est pas possible d'interdire la construction. Le nouveau Schéma de Développement Territorial 2024 se concentre sur les problématiques de l'étalement urbain et des inondations. En 2050, 75% des permis d'urbanisme seront autorisés uniquement dans les centralités (définies par la région : pour La Bruyère il s'agit de Rhisnes et Meux). Centralités = zone d'un village qu'on peut densifier. Objectif : recentrer les villages. La Commune va désigner un bureau d'étude pour rédiger un Schéma de Développement Communal.

La Commune présente les plans de deux autres projets en cours (hors subsides en Développement Rural) :

1. L'aménagement de la Place de Saint-denis :

L'objectif de l'aménagement de la place de Saint-Denis, via le subside Pic-Pimacy, est de ralentir la vitesse dans le S. Il s'agit d'un projet d'infrastructure pure. L'Inasep est auteur de projet. La structuration du stationnement a été réfléchie.

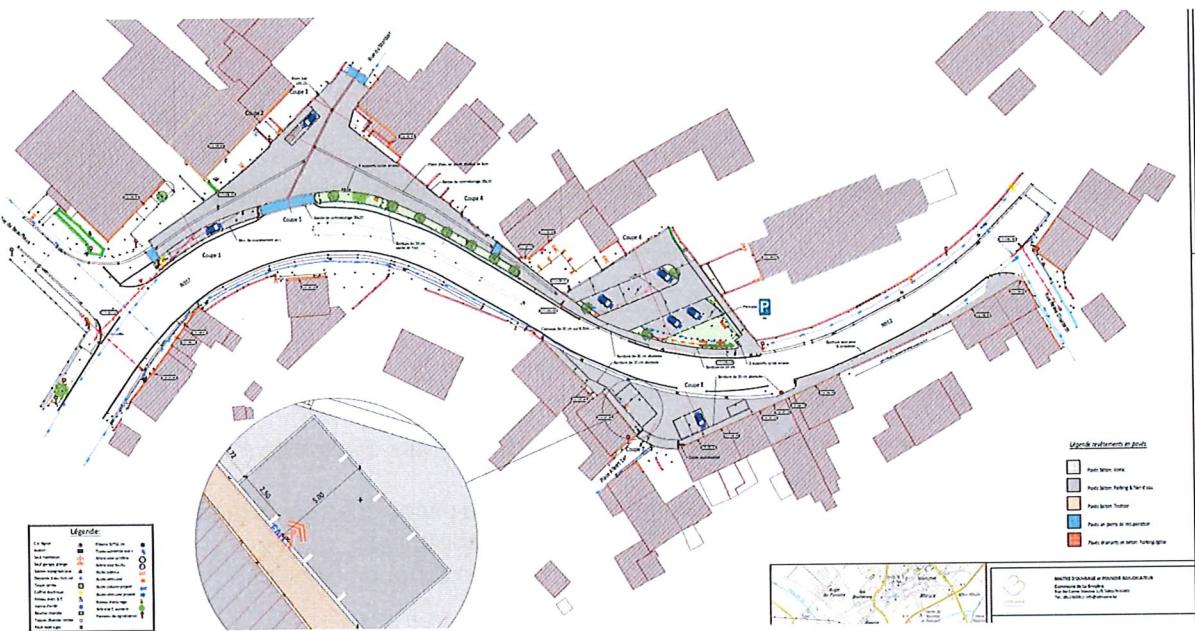
Sur le plan on identifie 3 zones. Zone à gauche : zone partagée avec stationnement qu'il n'y a pas aujourd'hui. Deux zones à droite : restructurer l'espace et refaire les zones de stationnement.

Les pavés vont être retirés (zone du bas) et ils seront réutilisés pour l'entrée des zones de rencontre en haut à gauche. L'idée est de mettre un matériau drainant, pas du béton.

La Commune est en discussion avec la Région Wallonne pour mieux sécuriser au niveau de l'école. La Commune voulait mettre en place une zone 30 km/heure partout, la Région Wallonne doit revenir vers la Commune avec des plans, sinon ce sera une zone 50 km/heure. Dans le tournant en haut à gauche, l'idée est de resserrer la bande au maximum, pour obliger les véhicules à freiner, et une bande cyclopiétonne est rajoutée.

La Commune a envoyé le plan à la Région Wallonne et attend son retour. Ensuite la police sera consultée.



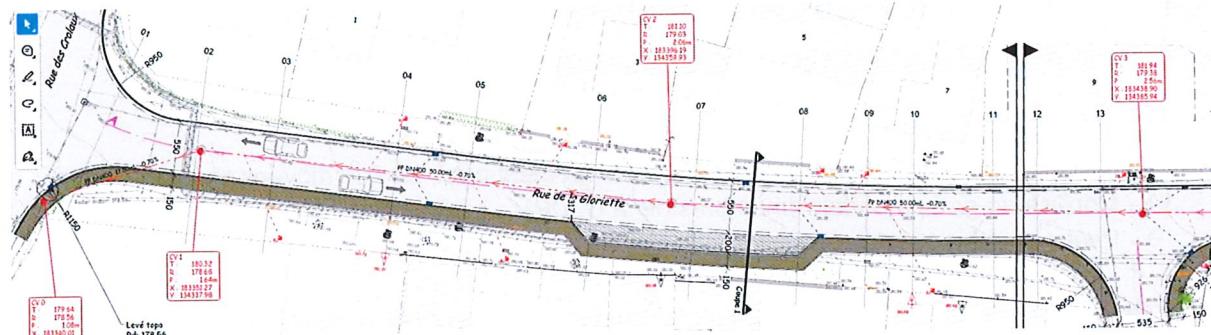


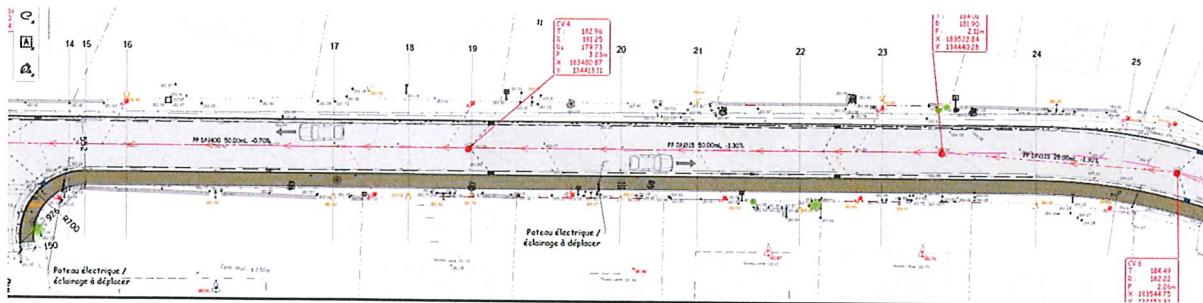
Questions/ remarques de la CLDR :

- La piste cyclopétonne sera protégée ?
 - La Commune attend la proposition de la Région Wallonne.
- Idée d'installer des feux de signalisation ?
 - Les feux de signalisation ne s'installent que dans les gros carrefours.
- La bande cyclopétonne sera intégrée à celle qui viendra du carrefour Didi ?
 - Oui c'est l'idée.
- Dans le S en bas, il y a à un endroit pas assez de place pour qu'un piéton passe, entre le bâtiment et la voirie.
 - Il est possible de bouger la voirie pour créer un passage pour les piétons.
- Pourquoi pour ce projet on ne fonctionne pas de la même façon que pour la place de Meux ?
 - La place de Meux est financée en développement rural, et impose des étapes obligatoires. La place Saint-Denis n'est pas subsidierée en développement rural, mais bien avec PIC-Pimacy. La SWDE doit faire des travaux, donc la Commune doit attendre qu'ils aient finis pour commencer les travaux d'aménagement. La Commune va rencontrer les citoyens.
 - CLDR : Il faudrait également rencontrer les associations.

2. L'aménagement de la rue de la Gloriette :

L'égouttage va être complètement refait. La rue va être refaite de A à Z. Les câbles électriques seront mis sous terre. L'idée est d'embellir la rue.





Questions/ remarques de la CLDR :

- Sur la commune le principe de double égouttage est-il toujours d'actualité (séparation des eaux de ruissellement des eaux usées) ?
 - La règle est de garder au maximum les eaux de pluies chez soi (citerne, perméabilité, etc,...). Le surplus est recueilli dans un collecteur unique.
- Les travaux auront-ils d'abord lieu rue Gloriette ou d'abord rue de Rhisnes ?
 - D'abord rue de Rhisnes.
- Il faudra bien communiquer la date des travaux à toutes les parties prenantes.

Annexe 4 - Rapport de la Commission Locale de Développement Rural

→ **2 rencontres en 2024 :**

- Mars : Rapport annuel et activation du projet de maison rurale d'Émines
- Juin : Réflexion sur des projets mobilisateurs

→ **Un nouveau projet activé** en Développement rural : le cœur de village de Meux.

Annexe 5 - Programmation dans les trois ans avec recherche des moyens financiers

→ **Possibilité d'activer une dernière fiche-projet en DR après février 2025.** On ne peut activer qu'une seule demande de financement en DR durant les 2 dernières années de validité du PCDR. À définir.

Programmation pour l'année 2025

1. **Suivi du projet de la place de Meux** (analyse d'esquisse) (CLDR prévue le 17 avril 2025, avec la CCATM)
2. Mise en œuvre de **projets mobilisateurs** (voir point 3 ci-dessous)

3. Exercice participatif « projets mobilisateurs »

Propositions de projets mobilisateurs à entreprendre par la CLDR en 2025 :

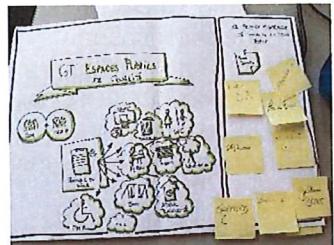
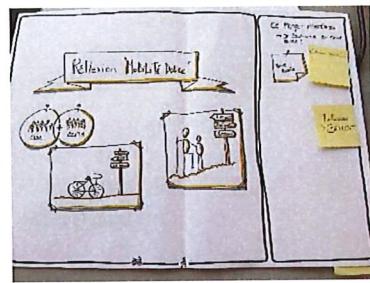
Pour rappel, un projet mobilisateur est un projet qui :

- Ne nécessite pas de financement du Développement rural, peu de moyens financiers
- Mobilise un groupe porteur (membres de la CLDR)
- Peut se mettre en œuvre assez rapidement

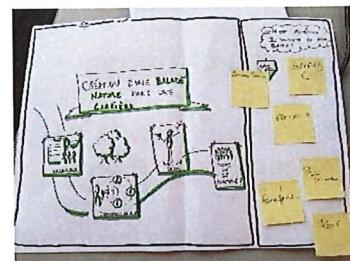
Pour rappel, lors de la CLDR de juin 2024, les membres avaient fait un travail de réflexion sur des potentiels projets mobilisateurs à mettre en place. De ce travail découlent les 4 propositions présentées à la CLDR :



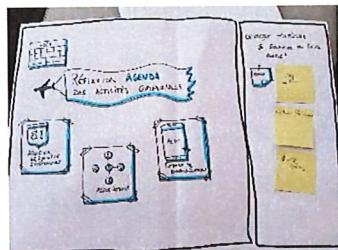
- a) **Suivi de la réflexion « mobilité douce » en associant la CLDR et la CCATM** (cartographie pour liaisonner de manière utilitaire différents pôles de la commune, sans devoir faire d'aménagement)



- b) **Sondage « qualité d'espace public rêvé » et lancement d'un groupe de travail espaces publics (lien avec projets mobilisateurs proposé en juin 2024), en associant la CLDR et la CCATM**



- c) **Création d'une balade nature dans une des carrières** (lien avec projets mobilisateurs proposé en juin 2025) et lancement d'un groupe de travail « nature » au sein de la CLDR



- d) **Réflexion de la CLDR avec le Syndicat d'Initiative sur un agenda regroupant les activités communales** (lien avec projets mobilisateurs proposé en juin 2024)

Les membres sont invités à inscrire leur nom sur un post-it et à le coller sur le projet mobilisateur qu'ils souhaitent aider à mettre en œuvre. Résultats :

Projet	Suivi de la réflexion « mobilité douce » en associant la CLDR et la CCATM	Sondage « qualité d'espace public rêvé »	Création d'une balade nature dans une des carrières	Réflexion de la CLDR avec le Syndicat d'Initiative sur un agenda regroupant les activités communales
Personnes intéressées de participer au GT	<ul style="list-style-type: none"> • Guillaume BRILLOT • Rosaria COCINA 	<ul style="list-style-type: none"> • Dominique ARMAND • David WIART • Natacha HAUPTMANN • Christophe GOFFARD • Geoffroy DELHOTTE • Guillaume BRILLOT • Stéphanie PYNNAERT • Laure-Anne MINSART-ARTOISENET • Perline FALLAIS 	<ul style="list-style-type: none"> • Christophe GOFFARD • Rosaria COCINA • Natacha HAUPTMANN • Philippe TONNEAU • Laure-Anne MINSART-ARTOISENET • Perline FALLAIS 	<ul style="list-style-type: none"> • Jan BILLEKENS • Rosaria COCINA • Xavier METENS

Questions/ remarques de la CLDR :

- Groupe de travail Nature :
 - Ajouter les activités sur les chauves-souris proposées par Natagora (exemple : semaine de la chauve-souris)
 - Difficile de faire une visite de carrière (essai abandonné par un club de marche).
 - Une carrière est un espace privé mais est vu comme un bien commun. Si le propriétaire de la carrière autorise une visite et qu'il y a un accident, c'est la responsabilité du propriétaire.
 - Peut-être que le fait que la demande vienne de la CLDR, soutenue par la Commune, permettra d'obtenir plus facilement une autorisation.
- Quelle régularité des groupes de travail pour les projets ? Comment ça fonctionnera ?
 - Les réunions se feront en dehors des réunions officielles de la CLDR, sauf pour la réflexion sur les espaces publics qui pourrait avoir lieu en réunion de CLDR. La régularité des groupes de travail dépendra de l'implication et l'envie des membres de la CLDR actifs dans le projet.

4. Agenda et divers

Prochaine réunion de la CLDR avec la CCATM : 17 avril 2025 → Aménagement de la place de Meux : présentation de l'esquisse.

Les dates de rencontre du groupe de travail sont à définir.

Il y a eu trois démissions en 2024. Si vous connaissez des personnes qui seraient intéressés à rejoindre la CLDR, elles peuvent proposer leur candidature de manière spontanée, en contactant le président de la CLDR ou la FRW.

Diane Colson
Secrétariat de la CLDR
FRW

CD

Yves DÉPAS
Bourgmestre
Président de la CLDR





La Bruyère
Commune Citoyenne



Commission Locale de Développement Rural

11 mars 2025



A l'ordre du jour



- 1. Introduction et approbation du Compte-rendu de la séance du 18 juin 2024**
- 2. Présentation du Rapport annuel 2024 et suivi des projets en cours**
- 3. Proposition de programme de travail 2025 avec la CLDR**
- 4. Divers et Agenda**

1. Approbation du Compte-rendu de la séance du 18 juin 2024





La Bruyère
Commune Citoyenne

2. Présentation du Rapport annuel 2024 et suivi des projets en cours

Rapport annuel 2024

Introduction

- Annexes 1, 2 et 5 : Tableau Excel Suivi des Projets
- Annexe 3 : Tableau Rapport comptable et fonctionnement d'un projet terminé
- Annexe 4 : Rapport de la CLDR et ses GT

-> Envoi avant le 31/03 à la Direction du Développement Rural

Annexe 1 – Situation générale de l'ODR

- Voir tableau de bord des projets

37 projets :

- ⇒ 8 projets réalisés
- ⇒ 6 projets action continue
- ⇒ 12 projets en cours
- ⇒ 10 projets non activés
- ⇒ 1 projet abandonné

Avancées sur les projets en 2024 – Quizz time!



Questions du Kahoot pour les projets du lot 1

- Quels aménagements ont eu lieu à la gare de Rhisnes en 2024?
 - a) Plantation de plantes exotiques
 - b) La gare a été totalement réaménagée par INFRABEL (réponse correcte)
 - c) Un pont pour pouvoir traverser les voies
- Où en est le projet « Aménager le cœur de village de Meux et mettre en valeur le patrimoine local »?
 - a) L'auteur de projet a été désigné, une première esquisse a été présentée à la Commune et sera présentée à la prochaine réunion de CLDR
 - b) Le subside est plus élevé que prévu et la Commune va pouvoir installer un parc aquatique sur la place
 - c) Les travaux sont terminés
- Quel chemin réservé pour les cyclistes et les piétons a été totalement rénové en 2024?
 - a) Entre la crèche de Warisoulx et sa yourte
 - b) Entre l'administration communale et l'école sportive
 - c) Entre le centre sportif d'Emines et l'entrée de Rhisnes
- Quel appel à projet a permis à la Commune de continuer à aménager le parc des Dames Blanches, ainsi que de mettre en œuvre les actions du Plan Communal de développement de la Nature?
 - a) BiodiverCité
 - b) Nature en Ville
 - c) Nature Rurale

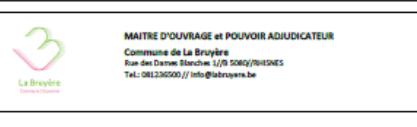
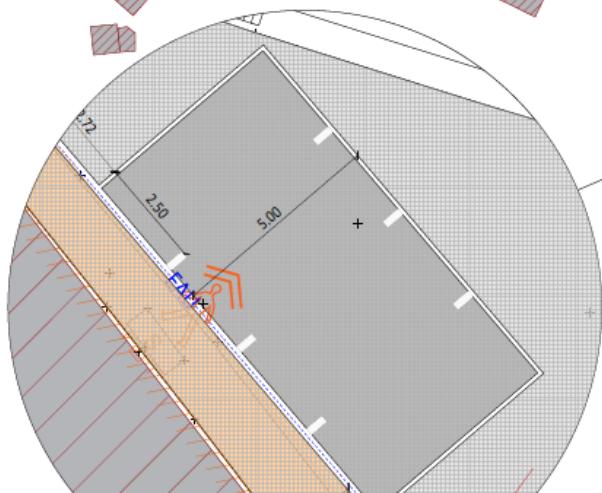
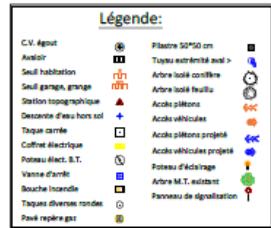
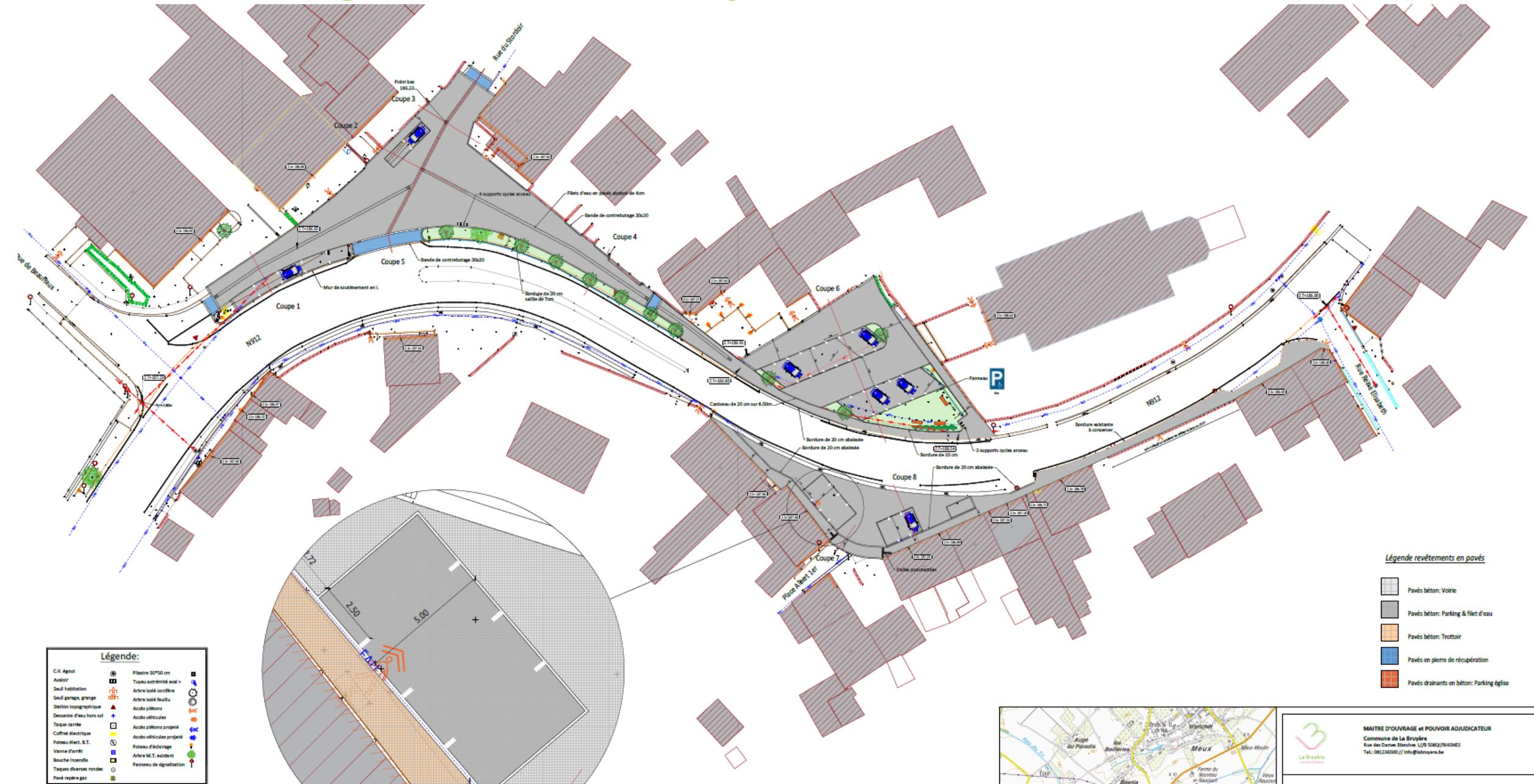
Questions du Kahoot pour les projets du lot 2

- Quelles activités occupent actuellement l'ancienne maison communale et quelle activité supplémentaire la Commune prévoit-elle d'y installer?
 - a) Une discothèque et la Commune prévoit d'y installer un karaoké
 - b) Un centre de formations et la Commune prévoit d'y installer une librairie
 - c) Un centre ONE, une antenne de la police, un poste médical de garde,... et la Commune prévoit d'y installer une crèche
- Quels aménagements seront réalisés dans le cœur de village d'Émines, suite à l'obtention fin 2024 des subsides PIC-PIMACi?
 - a) Un rond-point
 - b) Un plateau sur-élevé, type voirie partagée pour de la mobilité douce
 - c) Des plantations pour la biodiversité
- Quels aménagements de petites infrastructures communautaires (plaines de jeux) ont été réalisés par la Commune en 2024, et subsidiées par le DR?
 - a) Warisoulx (à côté de la crèche « La Vache aux Yeux Bleus »)
 - b) Devant le centre sportif d'Émines
 - c) Dans le Parc des Dames Blanches à Rhisnes
 - d) Les trois propositions ci-dessus

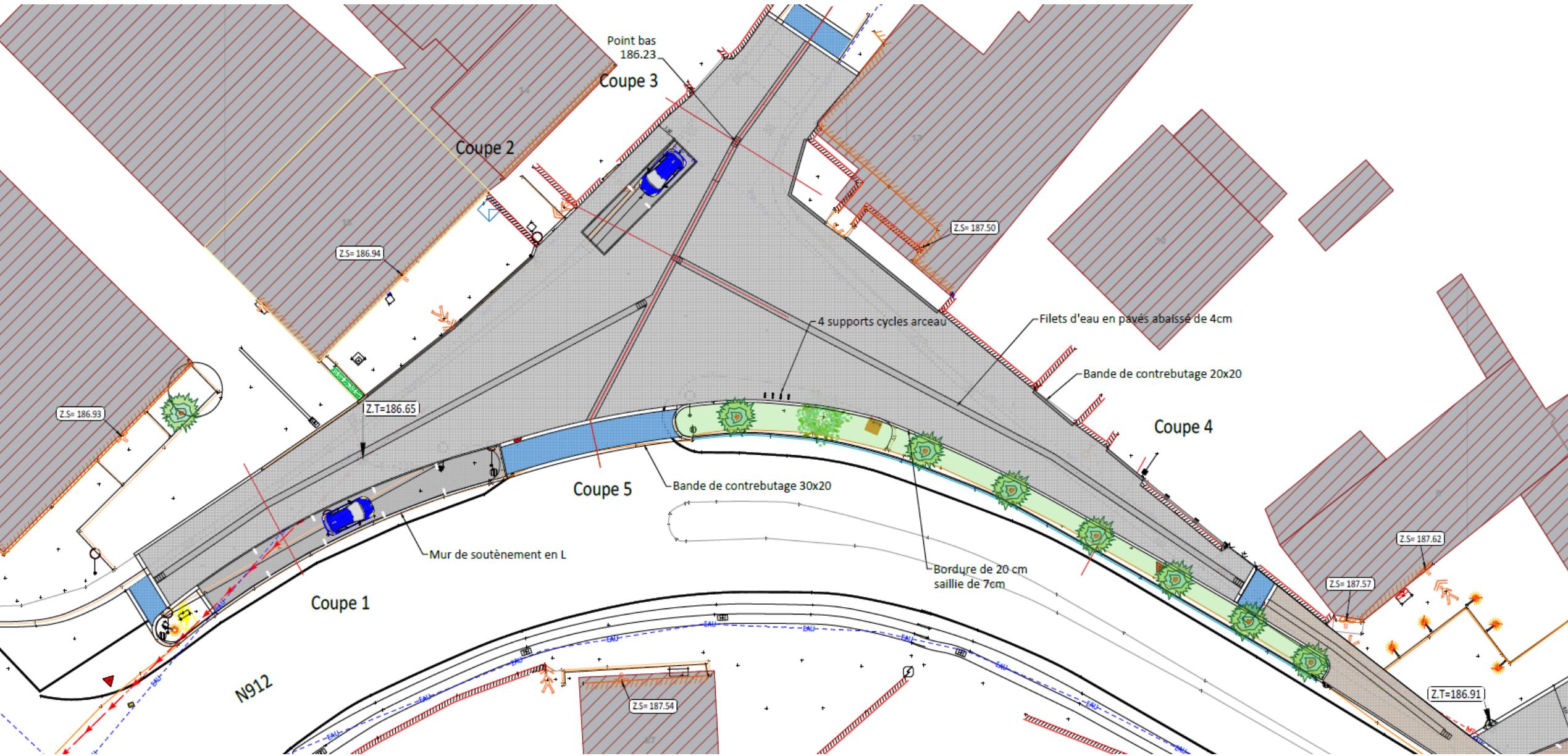
Questions du Kahoot pour les projets du lot 3

- Où en est l'aménagement du cœur de village de Saint-Denis?
 - a) Il n'y aura finalement pas d'aménagement
 - b) Les aménagements vont commencer et un plan du futur aménagement sera montré à la CLDR
 - c) La mobilité pose question, le projet est sur pause en attendant les études de mobilité
- Qu'est-ce que la Commune a mis en place en 2024 pour l'aménagement du quartier de gare de Bovesse?
 - a) Un tunnel souterrain pour pouvoir traverser les voies
 - b) Prise de mesure afin de protéger le site contre les inondations (fascines)
 - c) Plantation de fleurs
- Qu'est-ce que la Commune a mis en place en 2024 pour protéger les vallées du Houyoux et de la Mehaigne et leurs affluents?
 - a) Réflexion continue sur les mesures de protection contre les ruissèlements concentrés et les coulées de boue
 - b) Organisation de sorties kayak avec les écoles de la Commune
 - c) Organisation de nettoyage des cours d'eaux

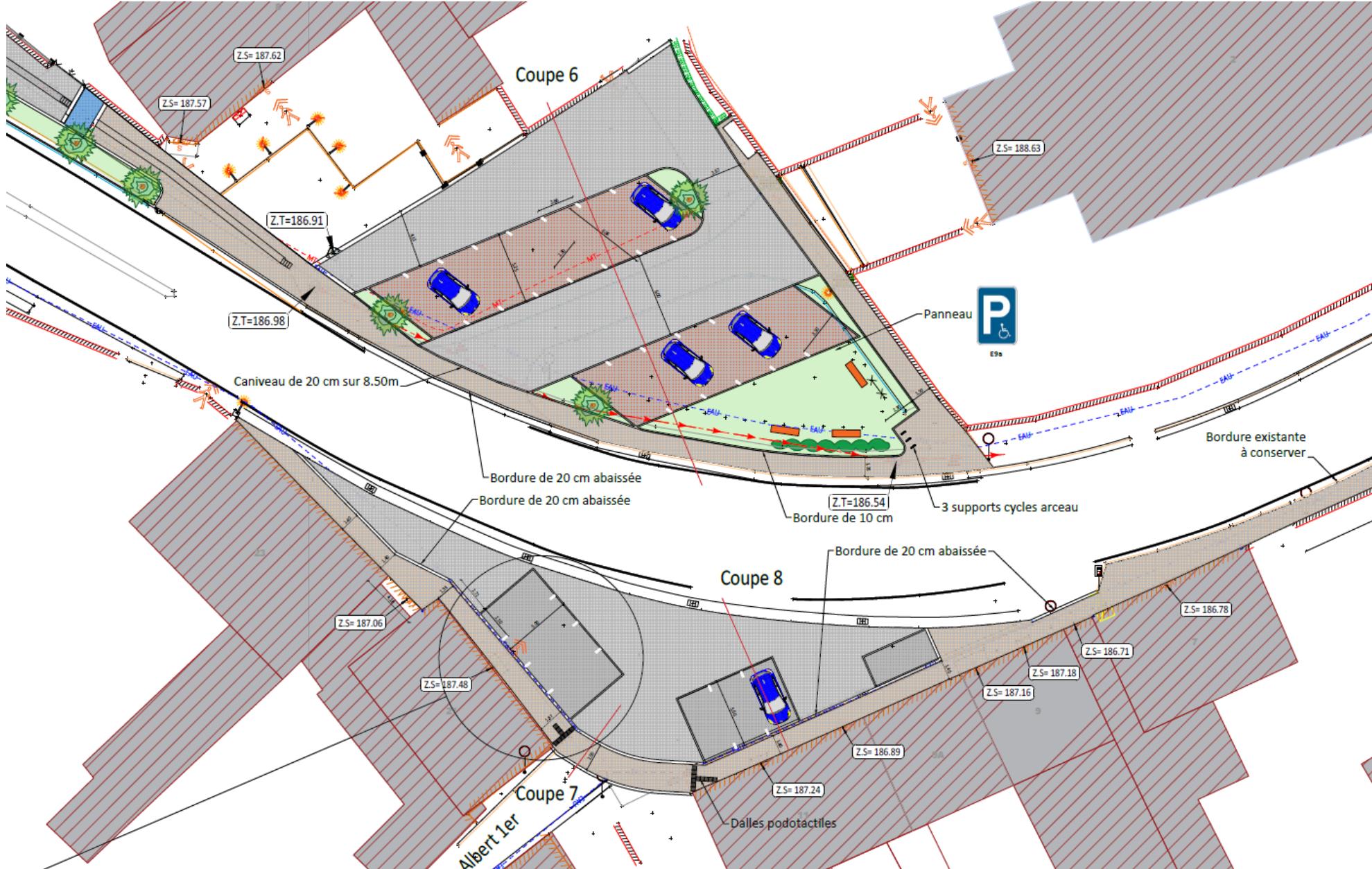
Aménagements de la place de Saint-Denis (1/3)



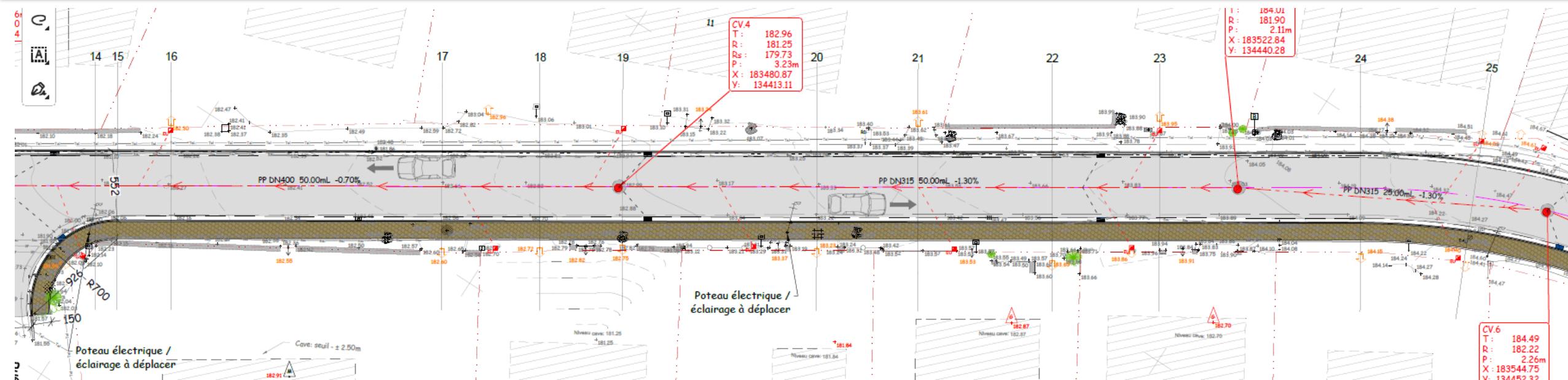
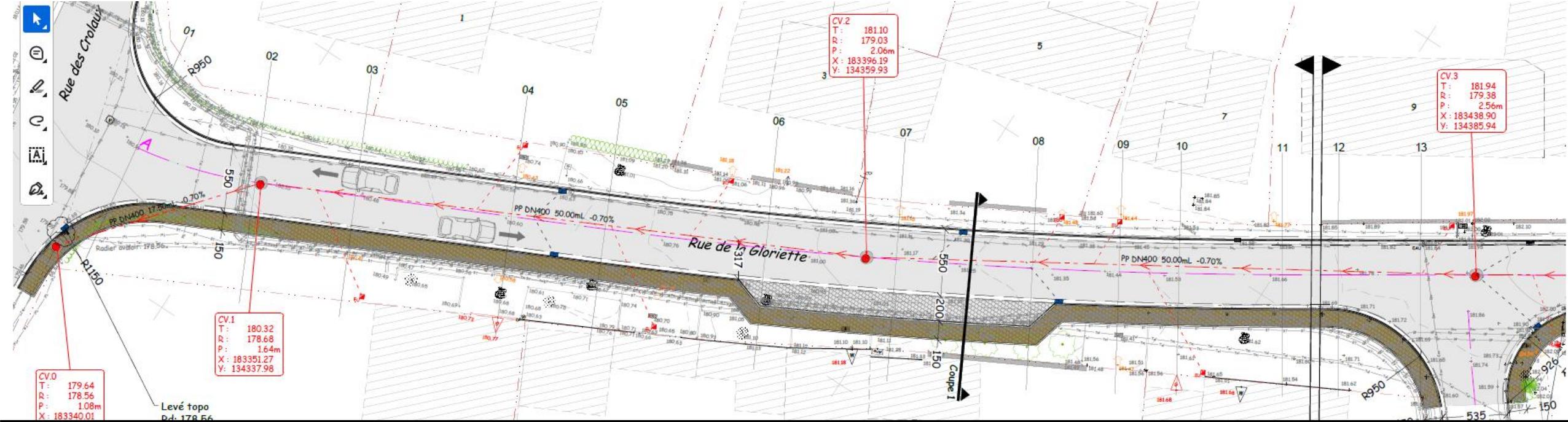
Aménagements de la place de Saint-Denis (2/3)



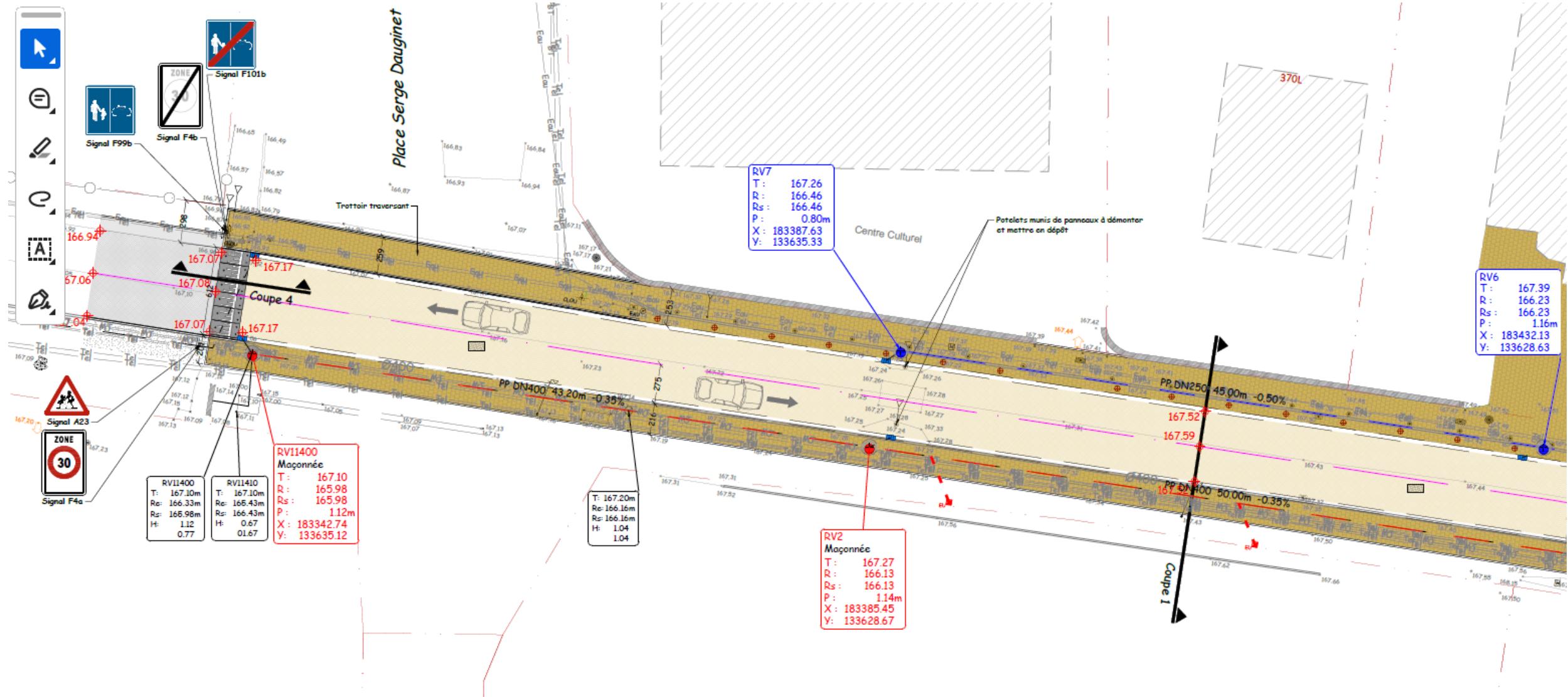
Aménagements de la place de Saint-Denis (3/3)



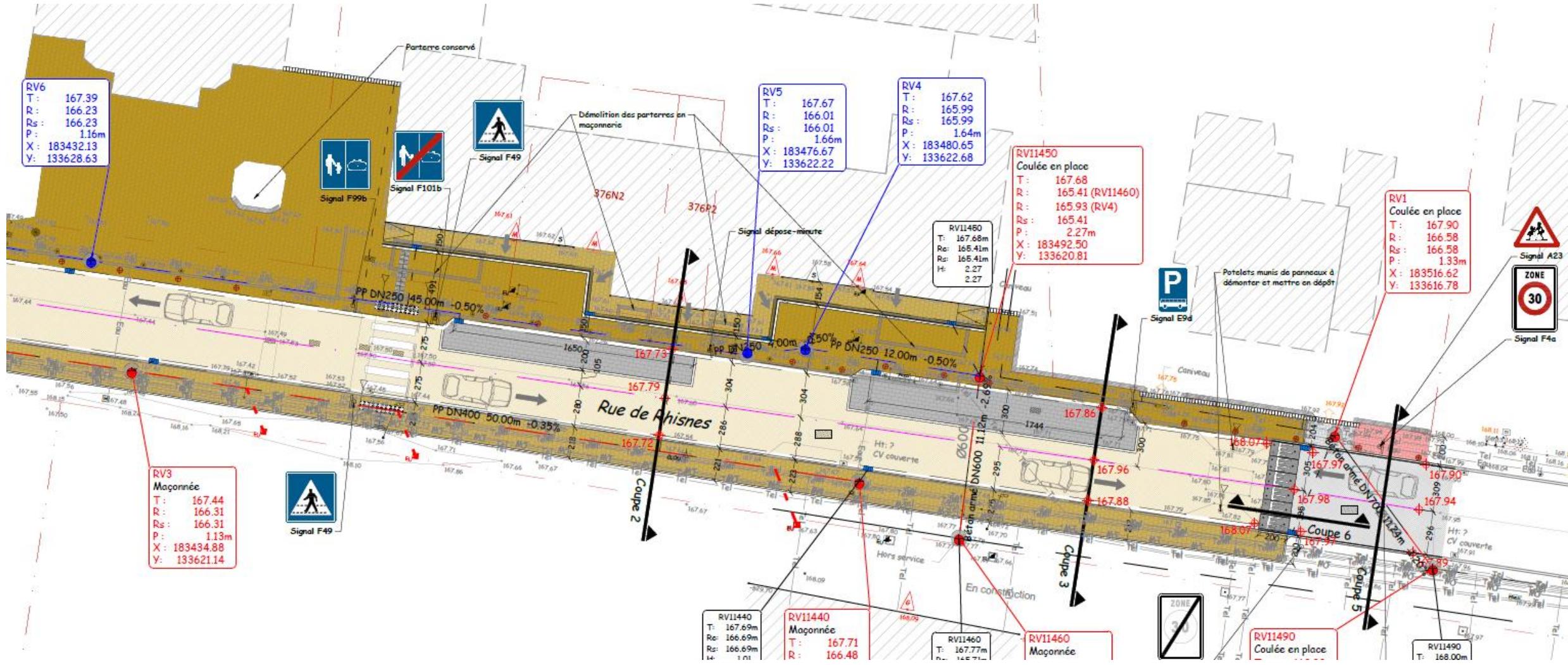
Aménagements de la rue de la Gloriette (Émines)



Aménagements de la rue de Rhisnes (Émines) (1/2)



Aménagements de la rue de Rhisnes (Émines) (2/2)



Rapport annuel 2023

Annexe 3 – Tableau rapport comptable et fonctionnement d'un projet terminé - Non concerné

Annexe 4 – Rapport de la CLDR

- 2 rencontres en 2024 :
 - Mars : Activation du projet Maison rurale d'Émines
 - Juin : Réflexion sur des projets mobilisateurs



Rapport annuel

Annexe 5 – Programmation dans les 3 ans avec recherche de moyens financiers

- Le PCDR se termine en 2027, possibilité d'activation d'une dernière fiche-projet en DR, à définir
 - On ne peut activer qu'une seule demande de financement en DR durant les 2 dernières années de validité du PCDR



La Bruyère
Commune Citoyenne



3. Proposition de programme de travail 2025 avec la CLDR



**Pour rappel, lors de la CLDR de juin 2024,
les projets suivants avaient été choisis par les membres CLDR
et ont été regroupés afin de former trois potentiels projets mobilisateurs :**

Nom du projet mobilisateur	Projets regroupés
Réaménagement des places publiques (consultation et réflexion)	<ul style="list-style-type: none">• Réflexion sur les projets de réaménagement de places publiques• Réflexion sur les parkings à vélos sécurisés à des endroits stratégiques• Plantation de 10 à 15 arbres fruitiers dans chaque village, variétés diversifiées• Réflexion sur la localisation des poubelles publiques• Réflexion sur les bornes de recharges pour voitures électriques
Communication sur les initiatives locales via un agenda public	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser un agenda communal qui référence toutes les activités• Communication initiatives locales
Nature partagée	<ul style="list-style-type: none">• Créer des points d'observation de la nature, éducation, sensibilisation, intergénérationnel• Visite biodiversité d'une carrière• Infos et communication sur des trucs et astuces « Jardins/ nature »



Programme 2025

- 1. Suivi du projet de la place de Meux (analyse d'esquisse) (CLDR prévue le 17 avril 2025, avec la CCATM)**
- 2. Propositions de projets à entreprendre par la CLDR en 2025 :**
 - a) Suivi de la réflexion « mobilité douce » en associant la CLDR et la CCATM**
 - b) Sondage « qualité d'espace public rêvé » et lancement d'un groupe de travail espaces publics (lien avec projets mobilisateurs proposé en juin 2024), en associant la CLDR et la CCATM**
 - c) Crédit à une balade nature dans une des carrières (lien avec projets mobilisateurs proposé en juin 2024) et lancement d'un groupe de travail « nature » au sein de la CLDR**
 - d) Réflexion de la CLDR avec le Syndicat d'Initiative sur un agenda regroupant les activités communales (lien avec projets mobilisateurs proposé en juin 2024)**

Proposition programme 2025 :

Objectif : Identifier 1 (ou 2) projet(s) que les membres souhaiteraient mettre en œuvre et définir un groupe porteur prêt à se mobiliser



Le groupe porteur déterminera son taux d'implication ainsi que la fréquence nécessaire des rencontres, tout en s'engageant à faire avancer le projet

Comment va-t-on procéder?

1. Priorisation des projets – 15 min

- ✓ Chaque membre reçoit deux post-its sur lesquels il/elle inscrit son **prénom/nom** et les place sur un ou deux projet(s) au(x)quel(s) il/elle souhaite participer

2. Identification du/ des projet(s) ayant recueilli le plus de post-its



La Bruyère

Commune Citoyenne



4. Agenda et divers



Agenda

- Prochaine réunion de la CLDR avec la CCATM : **17 avril 2025** → Aménagement de la **place de Meux** : présentation de l'esquisse
- En fonction du/des projet(s) mobilisateur(s) choisi(s), date du groupe de travail à définir



Pour plus d'information

<https://www.labruyere2030.info/>

The screenshot shows the homepage of the website. At the top, there is a large landscape photograph of a field with yellow flowers and trees. Overlaid on the top left is the text "Des projets par et pour les Bruyérois.es". Below the photo, the title "LA BRUYÈRE, LA CONVIVIALITÉ DANS LA TRADITION ET LA MODERNITÉ" is displayed. A navigation menu below the title includes links for "ACTUALITÉS", "NOTRE ACTION", "PARTICIPER ?", and "CONTACTS". Under "ACTUALITÉS", there is a news item titled "En route vers le réaménagement de la place de Meux..." dated "11/9/2023" with "0 Commentaires". Another news item is partially visible below it. To the right of the news items is a sidebar titled "Événements à venir" which states "Aucun événement à venir". At the bottom of the page, there is a blue banner featuring a church tower and the text "Powered by EventsCalendar.co" and "Archives Septembre 2023".

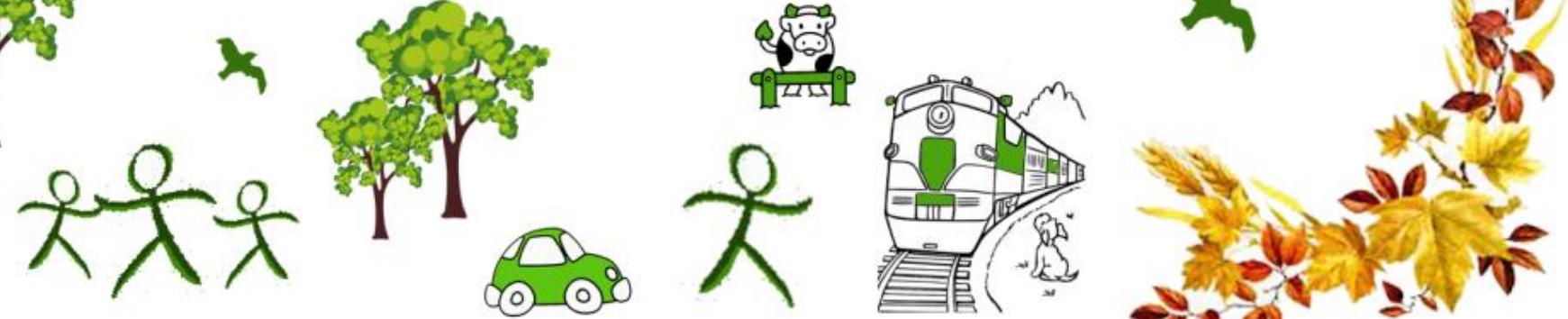


Merci pour votre
attention !

Avez-vous des
questions ?



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL



La Bruyère
Commune Citoyenne

Merci

Numéro Fiche-Projet	Intitulé	Stade d'avancement du projet
1.01	Aménager 4 logements intergénérationnels et un local polyvalent	Etude du projet en cours
1.02	Améliorer et renforcer les moyens communaux de communication	Projet abandonné
1.03	Aménager le parc des Dames Blanches	Action continue
1.04	Engager un conseiller en environnement et en énergie au sein de l'administration communale	Réalisé
1.05	Mettre en place des pédibus/vélobus dans le cadre scolaire	Réalisé
1.06	Mettre en place un plan communal de développement de la nature (PCDN)	Action continue
1.08	Redynamiser la journée des associations	Réalisé
1.09	Promouvoir le marché local et les produits locaux	Etude du projet en cours
1.10	Elaborer un plan communal de mobilité	Etude du projet en cours
1.11	Mener une réflexion stratégique pour le réaménagement des quartiers de gare de Rhisnes et de Bovesse	Projet non activé
1.12	Promouvoir les alternatives en termes de mobilité (information et communication)	Etude du projet en cours
1.13	Baliser les chemins de promenade inventoriés par la commune	Réalisé
1.14	Transformer le centre culturel d'Emines en espace polyvalent	Demande de convention in
1.07	Aménager le cœur de village de Meux et mettre en valeur le patrimoine local	Etude du projet en cours
2.01	Reconvertir l'ancienne maison communale en maison multiservices	Projet non activé
2.02	Aménager le cœur de village de Rhisnes et mettre en valeur le patrimoine local	Projet non activé
2.03	Aménager le cœur de village de Villers-lez-Heest et mettre en valeur le patrimoine local	Projet non activé
2.04	Mettre en place des projets intergénérationnels et encadrer la transmission de connaissances	Réalisé
2.05	Développer les liaisons inter villages pour piétons et cyclistes	Travaux en cours
2.06	Aménagement de liaisons pour modes doux entre Saint Denis, Emines, Meux et Bovesse	Etude du projet en cours
2.07	Construire du logement à Emines	Réalisé
2.08	Restructure le cœur de village d'Emines	Etude du projet en cours
2.09	Initier un programme d'actions en matière de développement durable	Projet non activé
2.10	Mettre en place un schéma directeur en tourisme	Etude du projet en cours
3.09	Aménager des lieux de production culturelle	Projet non activé
3.01	Aménager le cœur de village de Saint Denis et mettre en valeur le patrimoine local	Adjudication
3.02	Aménager le cœur de village de Warisoulx et mettre en valeur le patrimoine local	Etude du projet en cours
3.03	Aménager le quartier de gare de Bovesse	Projet non activé
3.04	Aménager le quartier de gare de Rhisnes	Projet non activé
3.06	Sécuriser et aménager la voirie et les espaces publics	Action continue
3.07	Compléter le maillage inter villages pour les cyclistes et les piétons	Réalisé
3.08	Renforcer les services à la jeunesse et à l'enfance	Action continue
3.10	Poursuivre les actions en matière de développement économique	Projet non activé
3.11	Préserver les anciennes carrières reconnues comme Site de Grand Intérêt Biologique	Projet non activé
3.12	Protéger les vallées du Houyoux et de la Mehaigne et leurs affluents	Action continue

Numéro Fiche-Projet	Intitulé	Stade d'avancement du projet
3.13	Développer du logement pour les jeunes ménages et les personnes âgées	Action continue
3.05	Développer de petites infrastructures communautaires	Décompte final en cours

Commentaires
2023 : Introduction d'un nouveau projet définitif "allégé" suite à l'augmentation des coûts des matériaux; 2024 : Un avenant à la convention réalisaiton à été transmise à l'Adminsitration en juillet 2024
2023 : Augmentation des coûts de l'énergie;
2023 : Projet en cours de réalisation sur fonds propres et via une multitude de petites subventions (BiodiverCité); 2024 : Idem 2023
2023 : La Commune s'inscrit chaque année dans l'appel à projet BiodiverCité; 2024 : Idem 2023
2023 : Non définie;
2025 : désignation d'un auteur de projet afin d'évaluer la problématique de mobilité du cœur de Meux
2024; la gare de Rhisnes a été totalement réaménagée par INFRABEL et un terrain communal a été endu afin de pouvoir développer un projet multi-logement aux abords de la gare de Rhisnes
2023 : Requalification de plusieurs chemins de remembrement en chemins réservés; 2024 : un chemin réservé pour les cycliste et les piétons a été totalement rénové afin de pouvoir faire lien entre le centre sportif d'Emines et la gare de Rhisnes
2023 : Projet réalisé sur fonds propres;
2023 : Demande de convention-faisabilité en cours - Le budget du projet doit être précisé; 2024 : pas d'avancée sur ce projet en 2024
2024: l'auteur de projet a été désigné par décision du Collège en date du 31/12/2024
2023 : La commune a décidé de mettre en vente le bâtiment; 2024 : le bâtiment n'est pas vendu et est occupé par différentes activités; 2025: intervention sur fonds propres afin d'aménager une partie du bâtiment en maison d'accueil de l'enfance
2023 : Non définie; 2024 : un subside régional a été confirmé afin de revoir l'aménagement de l'ilot central de la place Communale
2023 : Quelques petits aménagements déjà réalisés sur fonds propres;
2023 : Actions réalisées dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale; 2024 : idem 2023
2024: un chemin réservé pour cyclistes et piétons a été réalisé sur fonds propres afin de relier le centre sportif d'Emines et la gare de Rhisnes
2023 : Réalisation d'itinéraire via le Syndicat d'Initiative; 2024: les balisages points nœuds ont été validés et balisés in situ;
2023 : Des logements publics ont été construits par le CPAS;
2023 : Etude en cours pour une réalisation dans le cadre du PIC et de PIMACY; 2024 : les différents projets PIC-PIMACi ont été attribué fin 2024;
2024: Action continue
2023 : Etude stratégique du dvp touristique de la Commune menée en 2022. Elle balise les actions touristiques menées pour les prochaines années;
2024 : Non définie;
2023 : Etude en cours pour une réalisation dans le cadre du PIC et de PIMACY; 2024 : les différents projets PIC-PIMACi ont été attribué fin 2024. Plateau sur-elevé rue de Rhisnes à Emines, Rue de la Gloriette et aménagement de la place de Saint-Denis
2023 : Non définie; 2024 : Non définie
2023 : Non définie; 2024 : Prise de mesure afin de protéger le site contre les inondations (fassines)
2024; la gare de Rhisnes a été totalement réaménagée par INFRABEL et un terrain communal a été endu afin de pouvoir développer un projet multi-logement aux abords de la gare de Rhisnes
2023 : Mise en place de plusieurs chemins réservés entre les villages (dans le cadre de PIMACY);
2023 : Mise en place de plusieurs chemins réservés entre les villages (dans le cadre de PIMACY);
2024 : Non définie;
2024 : Non définie;
2024 : Non définie;
2024 : Réflexion continue sur les mesures de protection contre les ruisselements concentrés et les coulées de boue

Commentaires

2023 : Non définie; 2024 :

2023 : La notification d'acceptation du projet définitif par la Ministre a été transmise à la Commune, mais pas encore la convention-réalisation signée par la Ministre; 2024 : les différentes réalisations sont terminées et réceptionnées